



FUTUROSCOPE

Un 2e Parc du Futuroscope à l'horizon 2025

Un nouveau chapitre s'ouvre avec un fort programme d'attractions nouvelles.

Publié le 03 juillet 2020

Le **Département de la Vienne** et le **Futuroscope** consolident leur partenariat. L'Assemblée Départementale a voté à l'unanimité vendredi 3 juillet un cadre juridique sécurisé qui permet au Futuroscope de mettre en place un plan de développement ambitieux. Ce plan prévoit une augmentation de la fréquentation (+ 650 000 visites) et du chiffre d'affaires (+ 75%) pour dépasser les 2.5 millions de visiteurs annuels à l'horizon 2030.



C'est un jour exceptionnel. Ce vote à l'unanimité pour ouvrir cette nouvelle page de l'histoire du Futuroscope est le meilleur signe que nous pouvons donner à ce formidable projet.

Bruno BELIN, Président du Département de la Vienne

Ce plan d'investissements de 304 M€ passe par la conception de 3 attractions majeures au cœur du Parc et la création d'une nouvelle zone de tourisme et de loisirs à ses portes, un « Resort » de 224 000 m² intégrant 2 hôtels thématiques, un restaurant nouvelle génération ainsi qu'un parc aqua-ludique. À la clé, 300 emplois directs et 450 emplois indirects et induits seront créés dans la Vienne. 75% sera réalisé d'ici 5 ans.

Par ailleurs, ce projet intègre une démarche environnementale forte, le futur site visant un développement 100% énergie positive.

Le plan de développement s'accompagne d'un nouveau bail donnant une visibilité jusqu'en 2050 et sera porté par la SA du Futuroscope soutenu par ses actionnaires : le Département, au travers de la SEML Patrimoniale de la Vienne, la Compagnie des Alpes et la Caisses des Dépôts et Consignations.


Ce programme d'investissements sans précédent confortera l'offre « Resort » du Parc et la position du Futuroscope comme destination de séjour d'exception au niveau Français et Européen.





DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00